



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## ARRETE DEC3/XIII/19-111

Concernant la composition du jury du concours externe pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2019, pour l'académie de Grenoble.

La rectrice de l'académie de Grenoble,  
Chancelière des universités,

**VU** la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**VU** le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique d'Etat ;

**VU** le décret n°2010-1343 du 14 décembre 2010 relatif au corps des secrétaires administratifs du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile ;

**VU** le décret n°2010-1346 du 09 novembre 2010 portant statut particulier des corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer et relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer,

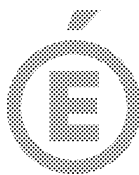
**VU** l'arrêté du 25 janvier 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

## ARRETE

Article 1er : Le jury de la session 2019 du concours externe pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, organisé dans l'académie de Grenoble est composé ainsi qu'il suit :

### Présidente :

Mme REBIERE Lydie, Secrétaire Générale, D.S.D.E.N 73



2/2

**Membres :**

Mme ALMERAS Anne, APAE, Université Grenoble Alpes  
M. ALOI Christophe, APAE, Université Grenoble Alpes  
Mme CHAMOSSET Marie, APAE, D.S.D.E.N 74  
Mme LEQUIEN Corinne, Personnel de direction, Collège Le Grand Som à St Laurent du Pont  
M. MONNEY Laurent, Personnel de direction, Collège Joseph Durand à Montpezat sous Bauzon

**Membres de réserve :**

Mme DEBOUZY Dominique, IGR, Université Grenoble Alpes  
M. DECOURRIERE Luc, Personnel de direction, Lycée Paul Héroult à St Jean de Maurienne

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Grenoble, le 26 février 2019

Pour la Rectrice et par délégation  
La secrétaire générale adjointe,

Céline HAGOPIAN